son-sa Directeur-trice (h/f)

Recruteur
Théâtre de Sénart
Secteur d'activité
Culture/Art
Métier
Culture/Art
Localisation
Ile-de-France
Type de contrat
CDD
Début de parution
23/11/2022
Postuler

Le Théâtre-Sénart recrute son-sa Directeur-trice
(Date limite de dépôt le 20 décembre 2022)

Le Théâtre-Sénart, Scène nationale, est un établissement de création et de diffusion artistique pluridisciplinaire soutenu par l'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne-Sénart, le Département de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France et l'État.

Il déploie son activité depuis 2015 dans un lieu d'exception conçu par l'atelier d'architecture Chaix et Morel et associés, au cœur du Carré Sénart.
Le projet développé depuis 2001 par la direction actuelle, les moyens et la configuration de l'établissement permettent une offre particulièrement diversifiée d'esthétiques et de formats de la création contemporaine. La politique d'accompagnement des artistes y est très affirmée dans toutes ses dimensions, de la production aux résidences, dans des conditions optimales. L'établissement

entretient un dialogue permanent avec les partenaires artistiques et culturels, ainsi qu'avec les relais du champ éducatif ou social de l'Agglomération et du Département de Seine-et-Marne. Son champ d'action s'inscrit dans les réseaux nationaux et internationaux. La Scène nationale est située à Lieusaint, dans l'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, regroupant 23 communes sur deux départements (Essonne et Seine-et-Marne) avec une population de 355 000 habitants dont une proportion importante de jeunes et une forte dynamique économique, éducative et culturelle. Elle est l'établissement de référence du sud du département de Seine-et-Marne (1 430 000 habitants, département francilien le plus vaste de la Région Île-de-France).
L'équipement de 10 600m2, dispose de deux salles de spectacles (une grande salle de type frontale de 843 places avec une fosse d'orchestre; une salle modulable pouvant accueillir 303 places assises et 1 000 places debout), un espace chapiteau viabilisé, une salle de répétition, un atelier de construction de décors, un restaurant, deux bars.

La Scène nationale, établissement public de coopération culturelle, dispose d'un budget de 6 000 000 € et d'un effectif permanent de 34 personnes (55 ETP en considérant les productions déléguées).

DESCRIPTION DU POSTE

Le-la directeur-trice assure la direction d'un établissement culturel pluridisciplinaire de référence nationale. Dans le respect du cahier des missions et des charges des scènes nationales, il-elle élabore et met en oeuvre le projet artistique et culturel d'établissement et rend compte de son exécution au conseil d'administration.

À partir du projet mené par le Théâtre-Sénart ces dernières années, il-elle propose une vision stratégique, partenariale et territoriale de son projet, en prenant pleinement en compte les moyens et les spécificités de la Scène nationale.

Il-elle attache une attention particulière :

- à l'accompagnement des équipes artistiques tout au long de leur parcours dans une logique d'interdisciplinarité et selon des modalités de présence et d'association diversifiées et durables,

- à une programmation pluridisciplinaire ambitieuse en veillant à la diversité des esthétiques et des formats et en s'appuyant pleinement sur toutes les potentialités

du lieu,

- au rayonnement de l’établissement au sein des réseaux de création et de diffusion franciliens, nationaux et internationaux,

- à un développement d’actions de médiation artistique et culturelle adaptées, innovantes, ambitieuses, permettant la rencontre des populations avec le projet artistique et culturel de la Scène nationale, dans et hors les murs, prenant en compte les droits culturels,

- à la consolidation et au développement de partenariats structurants, s’inscrivant notamment dans des objectifs d’accompagnement de parcours d’artistes et d’écosystème du secteur, avec la diversité des partenaires et établissements des territoires de proximité (Agglomération, Département) dans les champs culturels, artistiques, éducatifs et sociaux.

- aux enjeux d’accompagnement des métiers et de formation des professionnels du spectacle vivant (artistique, technique, administratif) à partir des ressources de la Scène nationale et de l’environnement territorial lié à l’enseignement.

L’éco-responsabilité devra faire l’objet d’une attention première dans toutes les dimensions d’activité du lieu : management, fonctionnement, équipement, projet artistique et culturel, recherche de proximité avec les populations, modalités d’accessibilité, configuration des partenariats et des tournées.

Conformément aux orientations du conseil d’administration, il-elle est ordonnateur des recettes et des dépenses, il-elle prépare le budget et en assure l’exécution. Il-elle assure la direction de l’ensemble des services et a autorité sur l‘ensemble du personnel.

PROFIL

- Professionnel-le confirmé-e, doté-e d’une forte expérience dans la direction de projets artistiques et culturels pluridisciplinaires ainsi que dans l’encadrement et l’animation d’équipes, le-la candidat-e devra attester d’une connaissance approfondie des réseaux nationaux et internationaux et de la création contemporaine dans les différents champs artistiques du spectacle vivant.

- Les compétences d’accompagnement des équipes artistiques, de la formation à la production, dans un esprit d’écosystème artistique et culturel devront être avérées.

- Les capacités à développer et renforcer les partenariats ainsi qu’à mobiliser et diversifier les sources de financement sont attendues.

- Les connaissances en matière d’éco-responsabilité seront particulièrement considérées.

CONDITIONS

Contrat en CDD de droit public de cinq ans (renouvelable selon les règles régissant les EPCC). Rémunération selon convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

Poste à pourvoir début juillet 2023.

PROCÉDURE

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation (3 pages maximum) accompagnée d’un curriculum vitae détaillé et des prétentions salariales sont à adresser au plus tard le 20 décembre 2022 (cachet de la poste faisant foi, doublé d’un courriel en transparence aux contacts indiqués) à :

Monsieur le Président de l’Établissement public de coopération culturelle
Théâtre-Sénart – 9-11 Allée de la Fête – CS30649 – 77564 Lieusaint Cedex
r.rethore@nandy.fr

Monsieur le Président de la communauté d’Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
500 place des Champs-Elysées – BP 62-Courcouronnes
91054 Evry-Courcouronnes centre Essonne Cedex
sg.culture@grandparissud.fr

Monsieur le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne
Hôtel du département – 77010 Melun cedex
christelle.picot-pineaud@departement77.fr

Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles d’Île-de-France

Ministère de la Culture – 47 rue Le Peletier – 75009 Paris
delphine.gilardot@culture.gouv.fr

Monsieur le Directeur Général de la Création Artistique
Ministère de la Culture – 62 rue Beaubourg – 75003 Paris
brigitte.penninckx@culture.gouv.fr

Une note d’orientation présentant la Scène nationale, le contexte artistique et culturel de la région et tous les éléments utiles à l’élaboration d’un projet artistique, culturel et d’établissement, sera remise aux candidat-es présélectionné-es pour l’écriture de leur projet artistique et culturel. Après étude des projets, les candidat-es seront entendu-es par un jury composé de la gouvernance de l’établissement et des représentants des différents partenaires publics de la Scène nationale.